



# OÙ LA LIGNE SE SITUE-T-ELLE?

## PLAN DE COURS SUR LA SÉCURITÉ EN LIGNE

(pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année)



**CENTRE DE PRÉVENTION DU CRIME CHEZ LES JEUNES – Ça commence par les jeunes**  
[www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj](http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj)



### OBJECTIFS :

- Approfondir l'éducation en matière de sécurité en ligne.
- Promouvoir un comportement sécuritaire et éclairé en ligne, grâce à ce qui suit :
  - encourager les jeunes à prendre des décisions sécuritaires, éthiques et fondées sur des connaissances lorsqu'ils sont en ligne;
  - aider les jeunes à déterminer les stratégies et les soutiens qui sont à leur disposition pour résoudre les problèmes qu'ils peuvent rencontrer lorsqu'ils sont en ligne.

### MATÉRIEL :

Les documents de référence se trouvent à la fin du plan de cours.

#### Documents de cours :

- Activité n° 1 : *Les statistiques réelles*** (en imprimer cinq exemplaires).
- Activité n° 2 : *Où la ligne se situe-t-elle?*** (en imprimer suffisamment d'exemplaires pour tous les participants). Lisez la version du présentateur pour vous préparer à diriger la discussion sur ce document de cours.
- Activité n° 3 : *Obtenir de l'aide*** (en imprimer suffisamment d'exemplaires pour tous les participants).
- Activité n° 4 : *Connaissez vos droits*** (en imprimer suffisamment d'exemplaires pour tous les participants). Si un suivi doit être effectué concernant cette activité, imprimez des exemplaires des parties A et B. S'il n'y a pas de suivi, imprimez des exemplaires de la partie A seulement.

#### Autres types de matériel :

- Tableau blanc (ordinaire ou numérique) pour résumer les activités.
- Tableau de papier et marqueurs aux fins d'utilisation par les groupes.

### DURÉE DES ACTIVITÉS :

<b>Introduction :</b>	<b>5 minutes</b>
<b>Activité n° 1 : <i>Les statistiques réelles</i></b>	<b>5 minutes</b>
<b>Activité n° 2 : <i>Où la ligne se situe-t-elle?</i></b>	<b>25 minutes</b>
<b>Activité n° 3 : <i>Obtenir de l'aide</i></b>	<b>15 minutes</b>
<b>Activité n° 4 : <i>Connaissez vos droits</i></b>	<b>10 minutes</b>
<b>Total :</b>	<b>60 minutes</b>

### PRÉPARATION DU PRÉSENTATEUR :

- Imprimez le plan de cours et les documents de référence.
- Imprimez les documents de cours requis. Imprimez quelques exemplaires additionnels, par mesure de précaution.
- Rassemblez tous les documents requis susmentionnés.
- Si possible, organisez une séance de suivi le jour suivant et imprimez des exemplaires du document de cours ***Connaissez vos droits***. (Les interventions qui s'accompagnent d'un suivi en classe se sont avérées plus efficaces pour ce qui est de modifier le comportement des élèves.)
- Si possible, demandez à des pairs influents de vous seconder dans votre présentation. Il est souhaitable que vous demandiez à des pairs influents de participer à votre présentation parce que, souvent, les élèves sont réticents à parler de sujets liés à la culture des jeunes dans le cadre de discussions dirigées par un enseignant. Si vous pouvez compter sur l'aide de pairs influents, rencontrez-les à l'avance pour leur expliquer le rôle qu'ils joueront dans la présentation. Le plan de cours comporte des notes indiquant comment les pairs influents peuvent vous aider.



### COURS



### INTRODUCTION

- Présentez-vous.
- Si des pairs influents vous assistent, présentez-les.
- Dites aux élèves ce dont vous leur parlerez et la raison pour laquelle vous leur parlerez de ce sujet. Expliquez-leur que, bien que la plupart des problèmes que rencontrent les gens en ligne ne soient pas de nature criminelle, il existe des lois qui s'appliquent lorsqu'une personne commet un acte illégal.
- Expliquez-leur que, même si vous allez leur parler de questions graves, en général, la **plupart** des enfants et des jeunes Canadiens évitent les ennuis lorsqu'ils sont en ligne.
- Expliquez-leur que, si l'un ou l'autre des sujets abordés renvoie directement à des expériences personnelles et rend des personnes mal à l'aise, celles-ci peuvent quitter la classe et parler avec un conseiller, un aîné ou quelqu'un pouvant être accessible dans l'établissement.



### ACTIVITÉ N° 1 : LES STATISTIQUES RÉELLES

**Objectif :** Effectuer une normalisation sociale en montrant que les activités très risquées sont moins courantes que les élèves pourraient le penser.

**Type :** Jeu-questionnaire

**Durée :** 10 minutes



#### 1<sup>re</sup> étape : (5 minutes)

Choisissez cinq élèves qui se portent volontaires pour participer à l'activité. Expliquez-leur que vous poserez à chacun d'eux une question sur la mesure dans laquelle certaines activités risquées en ligne sont des activités courantes. Les réponses auront la forme suivante : un élève sur « X ».

Posez à chaque élève l'une des questions suivantes :

- Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont eu un comportement méchant ou cruel (**quel qu'il soit**) envers une autre personne en ligne?
- Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont parlé en ligne avec une personne qu'ils ne connaissaient pas personnellement?
- Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont harcelé quelqu'un dans le cadre d'un jeu en ligne?
- Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont envoyé un « sexto » à quelqu'un (une photographie d'eux nus ou partiellement nus)?
- Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont partagé avec quelqu'un d'autre un sexto qu'une autre personne leur avait envoyé?

Après chaque question, adressez vous aux autres élèves de la classe en tant que groupe et demandez-leur si, selon eux, la réponse donnée par l'élève correspond à la réalité ou si elle est trop élevée ou trop basse.

**Rôle des pairs influents :** Si vous êtes secondé par des pairs influents, demandez à l'un d'eux de jouer le rôle d'un « animateur de jeu télévisé » ou demandez-leur de choisir un élève qui jouera ce rôle afin de rendre l'activité plus distrayante.



### 2<sup>e</sup> étape : (5 minutes)

Distribuez le document *Les statistiques réelles* aux élèves de la première rangée et demandez-leur de lire à haute voix les statistiques pour chaque question :

- Avoir un comportement méchant ou cruel : 1 élève sur 7.
- Parler à quelqu'un en ligne qu'on ne connaît pas personnellement : 1 élève sur 3.
- Harceler quelqu'un dans le cadre d'un jeu en ligne : 1 élève sur 20.
- Envoyer un sexto : 1 élève sur 20.
- Partager un sexto reçu de quelqu'un d'autre : 1 élève sur 100.

La plupart des statistiques réelles seront probablement inférieures à celles des réponses des élèves. Dites aux élèves qu'il est facile d'avoir l'impression que les activités risquées sont plus courantes qu'elles ne le sont en réalité, et que cela peut aussi donner à penser que ces activités sont moins risquées qu'elles ne le sont réellement : si nous croyons que des choses comme le harcèlement et le sextage sont courantes et que nous ne savons pas combien de personnes ont connu des problèmes graves à cause d'elles, il est facile de sous-estimer la mesure dans laquelle elles sont réellement risquées.



### ACTIVITÉ N° 2 : OÙ LA LIGNE SE SITUE-T-ELLE?

**Objectif :** Aider les élèves à comprendre quels sont les facteurs qui font en sorte qu'une activité en ligne est sûre, risquée ou illégale.

**Type :** Activité en groupes

**Durée :** 25 minutes



#### 1<sup>re</sup> étape : (5 minutes)

Expliquez aux élèves que, compte tenu du fait qu'on ne sait pas toujours la mesure dans laquelle des activités en ligne sont courantes et risquées, il peut parfois être difficile de savoir lesquelles sont sécuritaires, lesquelles sont dangereuses (ou même illégales) et lesquelles se situent « sur la ligne ».

- Divisez la classe en cinq groupes.
- Distribuer à tous les élèves le document de cours *Où la ligne se situe-t-elle?*
- Expliquez aux élèves que le document contient cinq scénarios et qu'ils devront déterminer, pour chaque scénario, si celui-ci se situe sur la ligne ou s'il franchit la ligne, selon les définitions suivantes :
  - **SCÉNARIOS QUI SE SITUENT SUR LA LIGNE :** Il peut y avoir un certain risque pour une ou plusieurs des personnes dont il est question dans le scénario, mais on ne peut affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une activité dangereuse ou illégale. Pour chacun des scénarios compris dans cette catégorie, demandez aux élèves de penser à deux ou trois choses qui, si elles étaient différentes, pourraient faire en sorte que le scénario franchisse la ligne.
  - **SCÉNARIOS QUI FRANCHISSENT LA LIGNE :** L'activité est clairement dangereuse pour une ou plusieurs des personnes dont il est question dans le scénario, et il se peut qu'elle soit illégale.



#### 2<sup>e</sup> étape : (10 minutes)

Demandez aux élèves de discuter des scénarios au sein de leur groupe respectif conformément aux instructions susmentionnées. Assurez-vous que chaque groupe désigne un porte-parole qui communiquera ses conclusions au reste de la classe.



#### 3<sup>e</sup> étape : (10 minutes)

Demandez au porte-parole de chaque groupe de venir devant la classe et de communiquer les conclusions du groupe concernant chacun des scénarios, y compris les facteurs qui, selon le groupe, feraient en sorte que les scénarios se situant « sur la ligne » seraient considérés comme « franchissant la ligne ». Utilisez la version du présentateur du document *Où la ligne se situe-t-elle?* pour vous aider à diriger la discussion.

**Rôle des pairs influents :** Si vous êtes secondé par des pairs influents, demandez-leur de travailler avec les groupes d'élèves pour les aider à se concentrer sur leur tâche et les inviter à penser aux questions d'ordre légal et éthique..



### ACTIVITÉ N° 3 : OBTENIR DE L'AIDE

**Objectif :** Faire en sorte que les élèves sachent à qui ils peuvent demander de l'aide s'ils ont pris part à une activité risquée en ligne.

**Type :** Activité pour l'ensemble du groupe

**Durée :** 10 minutes



#### 1<sup>re</sup> étape : (5 minutes)

- Remettez à chacun des porte-parole désignés dans le cadre de l'activité précédente un cinquième des exemplaires du document de cours **Obtenir de l'aide**, et demandez aux porte-parole de rejoindre leur groupe.
- Demandez à chaque groupe de sélectionner l'un des scénarios qu'ils ont inclus dans la catégorie de ceux qui « franchissent la ligne » durant l'activité précédente et d'écrire en quoi consiste le problème dans le haut du document de cours.
- Demandez à chaque membre des groupes d'écrire dans la colonne de gauche du tableau en deux volets à qui les personnes dont il est question dans le scénario pourraient demander de l'aide.
- Demandez aux membres des groupes ce que pourraient faire les personnes si elles ne voulaient pas parler à quelqu'un qu'elles connaissent, si elles ne voulaient pas parler à quelqu'un en personne ou si l'une des premières sources d'aide ne pouvait les aider, et demandez-leur d'écrire leurs réponses dans la colonne de droite du tableau en deux volets.
- Demandez aux membres de chaque groupe de se réunir pour partager leurs idées, et demandez aux porte-parole des groupes de dresser un tableau des sources d'aide mentionnées par tous les membres.



#### 2<sup>e</sup> étape : (5 minutes)

Sur un tableau blanc ou un tableau de papier, créez un arbre conceptuel principal des sources d'aide à partir de l'information fournie par les porte-parole. Encouragez les élèves à inclure *toute personne* pouvant offrir une aide, notamment celles avec qui ils ont des contacts fréquents et celles avec qui ils peuvent n'avoir jamais eu de contact (par exemple un agent de police ou un médecin).

Demandez aux élèves d'inclure dans leurs propres arbres conceptuels les sources d'aide qui en sont absentes, et invitez-les à montrer les arbres conceptuels à leurs parents quand ils seront de retour chez eux pour voir si ceux-ci peuvent proposer des sources d'aide auxquelles les élèves n'ont pas pensé.

**Rôle des pairs influents :** Si vous êtes secondé par des pairs influents, demandez-leur de travailler avec les groupes d'élèves pour les aider à se concentrer sur leur tâche et les inviter à penser à de possibles sources d'aide.



## ACTIVITÉ N° 4 : CONNAISSEZ VOS DROITS

**Objectif :** Faire en sorte que les élèves connaissent leurs droits juridiques en ce qui concerne les activités en ligne.

**Type :** Activité pour l'ensemble du groupe/activité de rédaction

**Durée :** 10 minutes



### 1<sup>re</sup> étape : (5 minutes)

Expliquez aux élèves que, même s'ils disposent d'un large éventail de sources d'aide lorsqu'ils éprouvent des problèmes liés à des activités en ligne, il importe également qu'ils connaissent leurs droits juridiques. Expliquez-leur brièvement comment les articles suivants du *Code criminel* s'appliquent à des problèmes liés à des activités en ligne.

- **Harcèlement :** Lorsque quiconque agit d'une manière qui « a pour effet de [...] faire raisonnablement craindre [une autre personne] – compte tenu du contexte – pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances ». Cela comprend le fait de « communiquer de façon répétée, même indirectement, avec cette personne ou une de ses connaissances » et de « se comporter d'une manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille ». **(Article 264 du Code criminel)**
- **Fraude à l'identité :** Lorsque quiconque, « frauduleusement, se fait passer pour une autre personne, vivante ou morte; soit avec l'intention d'obtenir un avantage pour lui-même ou pour une autre personne; soit avec l'intention d'obtenir un bien ou un intérêt sur un bien; soit avec l'intention de causer un désavantage à la personne pour laquelle il se fait passer, ou à une autre personne ». **(Article 403 du Code criminel)**
- **Publication, etc. non consensuelle d'une image intim :** Lorsque quiconque « sciemment publie, distribue, transmet, vend ou rend accessible une image intime d'une personne, ou en fait la publicité, sachant que cette personne n'y a pas consenti ou sans se soucier de savoir si elle y a consenti ou non ». **(Article 162.1 du Code criminel)** En général, les services de police se concentrent sur les personnes qui ont joué un rôle important dans la création ou la distribution de l'image (c'est-à-dire les personnes qui sont à l'origine de la distribution de l'image ou qui ont activement favorisé sa distribution plus généralisée) au lieu de poursuivre les adolescents qui ont seulement reçu l'image ou qui ont envoyé une image d'eux-mêmes à quelqu'un d'autre. Il est très peu probable que vous soyez poursuivi à moins que vous ayez partagé l'image intime d'une personne sans sa permission.
- **Extorsion :** Lorsque quiconque « par menaces, accusations ou violence, induit ou tente d'induire une personne [...] à accomplir ou à faire accomplir quelque chose ». **(Article 346 du Code criminel)**
- **Leurre :** Lorsque quiconque « communique par un moyen de télécommunication avec une personne âgée de moins de dix-huit ans ou qu'il croit telle, en vue de [commettre des actes sexuels] ». **(Article 172.1 du Code criminel)**
- **Utilisation non autorisée d'ordinateur :** Lorsque quiconque « frauduleusement et sans apparence de droit, directement ou indirectement, obtient des services d'ordinateur ». **(Article 342.1 du Code criminel)** [L'expression juridique « apparence de droit » s'entend de la conviction que l'acte commis est justifié en vertu de la loi.]

En outre, dites aux élèves qu'ils ont aussi accès à des recours civils, y compris les poursuites pour **diffamation**, si une personne publie une chose à leur sujet (dans tout espace public, ce qui comprend les médias sociaux et les vidéos en ligne) qui est fausse et qui peut porter atteinte à leur réputation. (Veillez à préciser que s'ils choisissent cette voie, eux et leur famille devront consulter un avocat au lieu de faire appel aux services de police.)

Assurez-vous de préciser qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais plutôt d'une énumération des dispositions les plus pertinentes qui s'appliquent aux expériences que peuvent vivre les jeunes en ligne.



## OÙ LA LIGNE SE SITUE-T-ELLE? Plan de cours sur la sécurité en ligne

### ACTIVITÉ N° 1 : LES STATISTIQUES RÉELLES

#### LES STATISTIQUES RÉELLES

**Présentateur :** Ne remettez pas ce document avant que les élèves aient mentionné dans quelle mesure, selon eux, les activités suivantes sont courantes. Remettez-le ensuite aux élèves pour qu'ils puissent prendre connaissance des statistiques réelles. Souvenez vous que les résultats sont présentés sous la forme suivante : un élève sur « X ».

Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont eu un comportement méchant ou cruel (**quel qu'il soit**) envers une autre personne en ligne dans les quatre dernières semaines?

✓ **1 élève sur 7**

Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont déjà parlé en ligne avec une personne qu'ils ne connaissaient pas personnellement?

✓ **1 élève sur 3**

Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont harcelé quelqu'un dans le cadre d'un jeu en ligne?

✓ **1 élève sur 20**

Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont envoyé un « sexto » à quelqu'un (une photographie d'eux nus ou partiellement nus)?

✓ **1 élève sur 20**

Quelle est la proportion d'élèves de 8<sup>e</sup> année qui ont partagé avec quelqu'un d'autre un sexto qu'une autre personne leur avait envoyé?

✓ **1 élève sur 100**

## OUÙ LA LIGNE SE SITUE-T-ELLE? Plan de cours sur la sécurité en ligne

### ACTIVITÉ N° 2 : OUÙ LA LIGNE SE SITUE-T-ELLE?

Lisez chacun des scénarios suivants et déterminez s'il se situe **sur la ligne** ou **s'il franchit la ligne** :

**SCÉNARIO QUI SE SITUE SUR LA LIGNE** : Quelqu'un dans le scénario fait quelque chose de mal, mais il est peu probable que cela cause un préjudice réel à qui que ce soit. Si vous êtes témoin d'une telle situation, vous devriez intervenir de manière sécuritaire, par exemple, en faisant savoir aux personnes que vous vous souciez d'eux.

**SCÉNARIO QUI FRANCHIT LA LIGNE** : Quelqu'un dans le scénario fait quelque chose qui entraînera probablement de graves préjudices pour une autre personne. La ligne est automatiquement franchie lorsque, dans le scénario, une personne enfreint la loi. Si vous êtes témoin d'une telle situation, il se peut que vous ayez à aider quelqu'un à se protéger et à conserver des éléments de preuve pour montrer ce qui s'est produit à vos parents, aux autorités scolaires ou aux services de police.

#### SCÉNARIO 1 : SASHA ET MAX

Sasha aime télécharger des vidéos qui la montrent en train de jouer au soccer, et Max écrit souvent des commentaires méchants au sujet des vidéos. Dans le laboratoire de l'école, Sasha trouve un ordinateur que Max a utilisé pour se connecter au réseau et duquel il a oublié de se déconnecter, ce qui signifie qu'elle peut afficher tout ce qu'elle veut sur son compte ou supprimer des choses de celui-ci. Elle se fait passer pour lui et publie des remarques désobligeantes concernant toutes les photos de ses amis, puis elle modifie son mot de passe afin qu'il ne puisse pas les supprimer.

#### SCÉNARIO 2 : JENNIFER ET MARIA

Jennifer passe en revue des photos dans son téléphone pour choisir celles qu'elle affichera en ligne. Elle en trouve une qu'elle a prise à une fête et qui, selon elle, semble très bien. Cependant, on voit aussi son amie Maria sur cette photo, et celle-ci a les cheveux hirsutes, ce qui lui donne un air ridicule. Lorsque Jennifer affiche la photo, certaines de ses amies lui attribuent le nom de Maria comme mot-clé. Le jour suivant, Maria constate qu'elle a été étiquetée dans la photo et que des personnes ont laissé des commentaires désobligeants sur ses cheveux. Elle ne se souvient même pas à quel moment la photo a été prise, et elle aurait souhaité que Jennifer lui demande sa permission avant de l'afficher en ligne.

#### SCÉNARIO 3 : SCOTT ET COLIN

Après que Linda, l'ex-petite amie de Scott, ait commencé à fréquenter Colin, Scott a lancé une page Tumblr intitulée « Pourquoi je déteste Colin » et a invité toutes les personnes qu'il connaît à la suivre. Il s'est avéré qu'un assez grand nombre de personnes à l'école n'aimaient pas Colin et ses amis, et le groupe de Scott a rapidement pris de l'ampleur. Chaque fois que le volume de messages diminuait sur la page du groupe, Scott tentait de relancer la rédaction de messages en affichant un commentaire offensant au sujet de Colin, par exemple en laissant entendre qu'il avait trompé Linda.

#### SCÉNARIO 4 : KEVIN ET NASREEN

Kevin envoie à son amie Nasreen une photo très intime de sa petite amie Julie et lui demande de la distribuer au plus grand nombre de personnes possible. Il lui dit qu'il vient tout juste de découvrir que Julie flirtait avec d'autres garçons en leur faisant parvenir des photos aguichantes et qu'il voulait la contrarier en partageant les photos qu'elle lui avait envoyées.

#### SCÉNARIO 5 : SAM ET LAURA

Sam joue à un jeu en ligne pour la première fois. Laura voit le personnage de Sam dans le jeu et l'attaque. Or, étant donné que Sam est encore en train d'apprendre comment fonctionne le jeu, il ne peut se défendre et son personnage est tué. Son personnage réapparaît au même endroit quelques secondes plus tard, et Laura le tue encore. Lorsque son personnage réapparaît, Sam dit à Laura (sur le canal de discussion du jeu) « Arrête de me tirer dessus, j'apprends encore comment fonctionne le jeu ».

## OU LA LIGNE SE SITUE-T-ELLE? Plan de cours sur la sécurité en ligne

### ACTIVITÉ N° 3 : OBTENIR DE L'AIDE

Nom : \_\_\_\_\_

#### OBTENIR DE L'AIDE

Sélectionnez l'un des scénarios que vous avez inclus dans la catégorie de ceux qui « franchissent la ligne » durant l'activité précédente et écrivez en quoi consiste le problème dans l'espace prévu à cette fin ci-dessous.

Dans la colonne de gauche du tableau, mettez par écrit certaines choses que pourraient faire les personnes dont il est question dans le scénario pour obtenir de l'aide de gens qu'ils connaissent.

Dans la colonne de droite du tableau, mettez par écrit les options qui s'offriraient aux personnes dont il est question dans le scénario si elles ne voulaient pas parler à quelqu'un qu'elles connaissent, si elles ne voulaient pas parler à quelqu'un en personne ou si l'une des premières sources d'aide ne pouvait les aider.

PROBLÈME : \_\_\_\_\_

À qui pourraient-elles s'adresser pour obtenir de l'aide?	Autres sources d'aide

## OU LA LIGNE SE SITUE-T-ELLE? Plan de cours sur la sécurité en ligne

### ACTIVITÉ N° 4 : CONNAISSEZ VOS DROITS

#### CONNAISSEZ VOS DROITS!

Tout le monde a des droits – en ligne et hors ligne. Souvenez-vous que rien de ce que vous faites ne peut justifier que des personnes soient méchantes à votre endroit ou partagent des photos de vous sans votre permission.

Vous avez **toujours** le droit :

- ✓ **D'être traité avec respect.** Si une personne vous blesse, vous insulte ou vous effraie, essaie de contrôler ce que vous faites, tente de vous pousser à faire des choses que vous ne voulez pas faire ou s'efforce de vous garder à l'écart de vos amis et de votre famille, vous n'avez pas à tolérer ce type d'agissement. Une personne qui agit de cette manière pourrait être inculpée de **harcèlement criminel**.
- ✓ **De dire oui ou de dire non.** Vous avez le droit de consentir ou de refuser de consentir à certaines choses vous concernant, qu'il s'agisse de la distribution de photos de vous, de l'accès à vos comptes en ligne ou de la lecture ou de l'affichage de choses que vous avez faites. Vous avez aussi le droit de dire non à vos amis : beaucoup de garçons affirment subir une pression de la part de leurs amis pour faire des choses répréhensibles, comme distribuer des photos à caractère sexuel de leur petite amie. Il peut être difficile de résister à cette pression, mais vous devez penser au tort que vous causeriez à vous-même et à votre partenaire si vous deviez accéder à de telles demandes. Si une personne distribue une photo à caractère sexuel de vous sans votre permission, elle pourrait être inculpée de **publication d'une image intime**, et un juge pourrait ordonner que la photo soit retirée d'Internet. Si une personne vous dit qu'elle diffusera des choses embarrassantes vous concernant si vous ne faites pas ce qu'elle vous demande, elle pourrait être inculpée **d'extorsion**.
- ✓ **D'être un enfant.** Même si vous vous considérez comme quelqu'un de mature, il n'est jamais bon que des jeunes aient des relations sexuelles avec des adultes. Si une personne de plus de 18 ans communique avec vous en ligne et essaie de vous convaincre d'être sa petite amie ou son petit ami, elle pourrait être inculpée de **leurre**, et ce, même si elle vous dit la vérité sur son *identité* et sur son *âge*.
- ✓ **De protéger vos activités en ligne.** Si une personne pirate votre compte courriel ou l'un de vos comptes de réseaux sociaux, elle pourrait être inculpée d'**utilisation non autorisée d'ordinateur**. Si une personne usurpe votre identité en ligne, elle pourrait être inculpée de **fraude à l'identité**.
- ✓ **D'obtenir de l'aide.** Parlez à des amis, des parents, des enseignants ou d'autres adultes en qui vous avez confiance. Si une personne a menacé d'avoir recours à la violence, que ce soit en ligne ou hors ligne, vous devriez communiquer avec les services de police. S'il n'y a personne à qui vous pouvez ou souhaitez parler en personne, vous pouvez appeler une ligne secours comme Jeunesse, J'écoute (1 800 668 6868) ou visiter le site Web de l'organisme (<http://jeunessejecoute.ca/>).



## DANS LE CAS OÙ UNE PERSONNE SE COMPORTE DE MANIÈRE MALVEILLANTE À VOTRE ENDROIT EN LIGNE :

- Ne réagissez pas. Souvent, les personnes qui ont recours à l'intimidation espèrent que les victimes vont réagir, et le fait de leur répondre ne fait que leur donner ce qu'ils veulent.
- Conservez les éléments de preuve. S'il s'agit d'une chose qui vous a été envoyée directement, assurez-vous de la sauvegarder. S'il s'agit d'une chose qui peut être supprimée (un gazouillis, une mise à jour de statut, etc.), faites une capture d'écran (voir <http://www.take-a-screenshot.org/>).
- Communiquez avec les services de police locaux si vous craignez pour votre sécurité ou la sécurité d'autres personnes.

## DANS LE CAS OÙ UNE PERSONNE AFFICHE UNE PHOTO DE VOUS SANS VOTRE PERMISSION :

- Commencez par demander à la personne qui a affiché la photo de la supprimer ou de cesser de la partager. Les enfants mentionnent que cela fonctionne la plupart du temps!
- Demandez au service ou à la plateforme où la photo a été affichée de la supprimer. Si vous êtes âgé de moins de 18 ans, le service ou la plateforme en question peut être tenu par la loi de la supprimer, et la plupart des services et des plateformes ont pour politique de supprimer toute photo affichée sans la permission de la personne concernée.
- Faites une recherche d'images à l'aide d'une image au moyen d'un service comme TinEye ([www.tineye.com](http://www.tineye.com)) ou Google (<https://support.google.com/websearch/answer/1325808?hl=fr>) pour voir si la photo a été affichée ailleurs. Si tel est le cas, répétez l'étape n° 2.
- Si vous êtes partiellement ou entièrement nu sur la photo, vous pouvez parler avec un avocat, le signaler à Cyberaide (<https://www.cybertip.ca/app/fr/report>) ou communiquer avec les services de police. Les services de police peuvent obliger une personne à supprimer une image et à cesser de la diffuser.

## D'AIDER UN AMI

Si vous croyez qu'un de vos amis est engagé dans une relation malsaine – en tant que victime ou en tant qu'agresseur, ou les deux –, parlez de la situation avec lui. Si cela ne donne aucun résultat, vous pouvez parler à ses parents, à un enseignant ou à un autre adulte en qui vous avez confiance. N'aggravez pas la situation en transmettant ou en partageant les images embarrassantes ou à caractère sexuel qui sont diffusées.

### Voici certaines choses que vous pouvez faire pour aider la personne :

- *Réconfortez en privé la personne ciblée.* L'une des pires choses, lorsqu'on est victime d'intimidation, est d'avoir l'impression que personne ne se soucie de ce qui nous arrive. Si vous faites savoir à la personne que vous vous souciez d'elle, cela l'aidera beaucoup et ne fera pas en sorte d'empirer la situation.
- *Aidez la personne ciblée à signaler ce qui lui arrive ou parlez-en à ses parents ou à ses amis.* Les enfants et les jeunes disent que le fait de les aider à parler à leurs parents ou à leurs amis ou de les aider à signaler la situation au fournisseur de services est l'une des choses les plus utiles que puissent faire les personnes qui sont témoins de la situation.
- *Affichez quelque chose de gentil au sujet de la personne ciblée.* Si vous souhaitez faire quelque chose de nature publique, veillez à demeurer positif. Faites savoir aux gens que vous ne soutenez pas l'agresseur en affichant quelque chose de gentil au sujet de la victime. Vous pouvez aussi écrire des choses comme « nous ne disons pas de méchancetés sur les gens ici » ou encore « l'intimidation n'a pas sa place ici » pour vous assurer que tout le monde sait que ce type de comportement n'est pas toléré dans votre collectivité en ligne.
- *Parlez-en privé à la personne qui exerce une intimidation.* Si vous souhaitez lui parler, envoyez-lui un message, un texte ou un MI privé pour éviter qu'elle se sente embarrassée. Si elle affirme qu'elle ne fait que plaisanter, rappelez-lui que ce qui constitue une plaisanterie pour une personne peut s'avérer réellement blessant pour quelqu'un d'autre. Si elle dit qu'elle se venge pour quelque chose qu'on lui a fait ou qu'on a fait à un ami, répondez-lui que ses agissements ne font qu'empirer la situation.
- *Si vous devez mettre fin à une chose qui est **en train de se produire**,* essayez de distraire la personne qui exerce une intimidation ou efforcez-vous de permettre à la personne qui subit l'intimidation de s'extirper de la situation sans se sentir embarrassée.

**IMAGINEZ QU'UNE AMIE DEMANDE VOTRE AIDE POUR RÉGLER LE PROBLÈME SUIVANT :**

*Je fréquente depuis environ trois mois un garçon que j'ai rencontré à une école de danse. Il habite à l'autre bout de la ville, alors la plupart du temps on se parle en ligne au lieu de se voir en personne. Il y a quelques semaines, il a commencé à demander que je lui envoie des photos aguichantes. Je l'aimais vraiment beaucoup, alors j'ai pris une photo avec mon téléphone et je la lui ai fait parvenir. Maintenant, il dit que si je ne lui envoie pas d'autres photos, il transmettra la première que j'ai prise à mes parents, et je sais que cela va vraiment les faire paniquer!*

Quels conseils lui donneriez-vous?

À qui d'autre lui conseilleriez-vous de s'adresser pour obtenir de l'aide?

Que pourriez-vous faire d'autre pour l'aider?

**Préparez-vous à discuter des réponses au prochain cours.**